

CONSEIL MUNICIPAL D'ASSON
PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE
Du 31 janvier 2013

Date de convocation : 25 janvier 2013

Nombre de Conseillers : 17

En exercice : 17 Présents : 15 Procurations : 2

L'an deux mille treize, le 31 janvier à 21 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune d'Asson dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Patrick MOURA

PRÉSENTS : Patrick MOURA, Laurent AUBUCHOU, Michel AURIGNAC, Fabien BERARD, Nicolas BUZY-VIGNAU, Marc CANTON, Jean-Michel CLOS, Antoine CUYAUBERE, Pierre DABAN, Bernadette DOURROM, Bruno FRECHOU, Jean GASSIE, Yves MONGUILHET, Marie-Gabrielle MONSET, Pierre SAUBATTE

ABSENTS :

EXCUSES : Jean-Jacques CLAVERIE, Guy LABARRERE

PROCURATIONS : Jean-Jacques CLAVERIE à Marc CANTON, Guy LABARRERE à Antoine CUYAUBERE

Secrétaire de séance : Yves MONGUILHET

Lecture du procès-verbal de la séance du 20 décembre 2012: *adopté*

1) Location du local infirmière : *adopté à l'unanimité*

Le Maire fait part à l'assemblée de la demande formulée par Madame Audrey VANHOOREN, tendant à l'occupation, à des fins professionnelles, du local communal, situé place Saint Martin à Asson. Il est décidé de fixer le loyer à 100 € par mois à compter du 7 janvier 2013 pour une durée de six ans. Le Maire est autorisé à signer le bail.

2) Extension du périmètre du Sapan à la commune de Lagos : *adopté à l'unanimité*

Le Maire rappelle au Conseil Municipal la demande de la commune de LAGOS d'adhérer au SAPaN pour sa compétence en matière d'assainissement collectif et la décision favorable du Syndicat en date du 11 décembre 2012. Le projet de modification des statuts du SAPAN pour l'adhésion de la commune de LAGOS est approuvé.

3) Modification de poste d'adjoint d'animation 2^{ème} classe en adjoint d'animation 1^{ère} classe : *adopté à l'unanimité*

Le Conseil Municipal décide de transformer un emploi d'Adjoint d'Animation de 2^{ème} classe en un emploi d'Adjoint d'Animation de 1^{ère} classe à temps non complet à partir du 1^{er} mars 2013 (32 heures).

4) Admission en non valeur : *adopté à l'unanimité*

Il est décidé d'annuler des produits irrécouvrables pour un montant total de 84,50 €.

Questions diverses

- Rappel du repas des aînés le 2 février 2013.
- Le maire informe l'assemblée du décès de Madame Annie Munier, adjoint d'animation en poste à l'école du Bourg.
- Rythmes scolaires : une réunion avec l'ensemble des enseignants des deux écoles est fixée le vendredi 8 février 2013 à 17 h 00 en mairie.

La séance est levée à 22 h 00

Patrick Moura

Laurent Aubuchou

Michel Aurignac

Fabien Bérard

Nicolas Buzy-Vignau

Marc Canton

Jean-Jacques Claverie
Procuration à Marc Canton

Jean-Michel Clos

Antoine Cuyaubère

Pierre Daban

Bernadette Dourrom

Bruno Fréchou

Jean Gassie

Guy Labarrère
Procuration à Antoine Cuyaubère

Yves Monguilhet

Marie-Gabrielle Monset

Pierre Saubatte